

Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Session Été 2013

POL 1400-10
Introduction aux relations internationales
Lundi et mercredi - 9h30-12h30

Chargé de cours : Chalmers LaRose
Courriel : larose.chalmers@uqam.ca
Local: A-1575
Heures de disponibilité : sur rendez-vous

DESCRIPTIF DE COURS

Introduction aux principaux concepts et aux grandes approches en relations internationales à travers une analyse de l'évolution du système mondial. Étude des forces profondes, des luttes, des acteurs, des enjeux et idées qui ont façonné le système mondial jusqu'à nos jours.

OBJECTIF DU COURS

L'objectif de ce cours intensif d'été est de familiariser les étudiants avec les concepts et approches de base qui sont essentiels tant à la compréhension qu'à l'analyse des relations internationales. Le cours propose un aperçu des fondements théoriques des relations internationales et examine un ensemble de questions politiques, économiques et juridiques - historiques et contemporaines - à travers lesquels il est possible d'explorer le comportement des États et d'autres acteurs sur la scène internationale. L'étude des relations internationales étant l'analyse de l'organisation humaine dans son plus haut niveau de complexité, il va sans dire que ce cours se limitera aux préalables et repères nécessaires. Il s'efforcera, dans la mesure du possible, de couvrir des sujets tels que : les concepts et acteurs, les fondements théoriques, l'évolution historique, la problématique de l'intervention internationale, la politique étrangère, les questions de conflit et sécurité dans le monde, le rôle des organisations internationales, l'évolution de l'économie mondiale, etc.

À la fin du cours, les étudiants seront outillés pour appréhender quelques aspects théoriques et factuels de l'analyse des relations internationales proprement dites ainsi que comprendre et mettre en contexte les événements qui se déroulent dans le monde et les actions des acteurs qui y prennent part.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE / MODE D'ÉVALUATION

Lectures

L'ouvrage suivant est obligatoire :

Diane Éthier *Introduction aux relations internationales*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2010, 4e édition.

Un recueil de textes est mis à la disposition des participants et est disponible à la COOP. Il est fondamental que les étudiants fassent les lectures recommandées. Ceci pour le bon déroulement du cours et la préparation des examens prévus à cette fin.

ÉVALUATION

Étant donné qu'il s'agit d'un cours intensif d'été, l'évaluation consistera en un examen INTRA et un examen de FIN DE SESSION.

1) EXAMEN INTRA.

L'examen INTRA compte pour 50% de la note finale. L'objectif de cet examen est de prendre la mesure des connaissances acquises durant la première portion du cours. Les étudiants répondront à **dix questions** précises portant sur des aspects fondamentaux de la discipline.

2) EXAMEN DE FIN DE SESSION.

Cet examen compte pour **50% de la note finale ; il se déroulera en classe le 17 juin.** Son but est d'amener l'étudiant (e) à procéder à un examen analytique autonome au sujet d'un des volets de la matière du cours vu en classe.

Cinq questions seront soumises une semaine à l'avance pour fin de préparation à l'examen. Les étudiants répondront, sous forme de dissertation (6-7 pages maximum) à une des cinq questions posées en classe. Il s'agira de tester la capacité de l'étudiant (e) à soulever des interrogations et identifier des enjeux pertinents, de même qu'à poser un questionnement critique et cohérent, sur un aspect conceptuel et/ou pratique des relations internationales.

PLAN DU COURS

Introduction générale – Les relations internationales : hier, aujourd’hui et demain – Présentation du cours et organisation de la session

I. Approches conceptuelles et outils analytiques permettant d’appréhender les RI

Concepts et acteurs

Marcel Merle, « Le concept de relations internationales » in *Forces et enjeux dans les relations internationales*. Paris Economica, 1985, p. 1-11.

Diane Éthier, *Introduction aux relations internationales*. Chapitre 2 « Les acteurs des relations internationales : Les États », Montréal, Presses de l’Université de Montréal, 2010, 4e édition, p. 77-90.

Fondements des RI : Croissance des théories – Réalisme, libéralisme, marxisme et constructivisme en relations internationales

Dario Battistella, *Théorie des relations internationales*, chapitre 3 « La discipline des relations internationales », Paris, Presses des Sciences Po, 2006, p. 75-107.

Stephen Walt, « International Relations: One World, Many Theories » *Foreign Policy*, No. 110, printemps 1998, p. 29-46

<http://faculty.maxwell.syr.edu/hpschmitz/PSC124/PSC124Readings/WaltOneWorldManyTheories.pdf>

L’analyse systémique

Philippe Braillard, « Le concept de système dans l’étude des relations internationales » in *Théorie des systèmes et relations internationales*, Bruxelles, Émile Bruyland, 1977, p. 27-50.

S. Brucan, « L’État et le système mondial », dans *Revue internationale des sciences sociales*, vol. XXXI, no. 4, 1980.

Relations internationales au 20^{ème} siècle. : Hégémonie et compétition : L’émergence des superpuissances – La fin de la guerre froide et le monde après 1990.

Pascal Boniface, « La fin du monde bipolaire » in *Les relations internationales de 1945 à nos jours*, 3^{ème} édition, chapitre 6, Dalloz, Paris, 2010, p. 132-163.

Relations internationales au 21^{ème} siècle. Hégémonie et compétition : L'émergence de nouvelles puissances.

Yannick Prost, « Les nouvelles puissances : Un danger pour le système international », *Études internationales*, vol. 39, No 2, 2008, p. 277-299.

Sebastian Santander, « Ordre, hégémonie et puissances émergentes » in Sebastian Santander (dir) *Emergence de Nouvelles Puissances Vers un Système Multipolaire?* Ellipses, 2009, P. 9-25.

II. Questions, enjeux, problèmes

Intervention! Humanitaire, politique, militaire

Gilles Andréani et Pierre Hasner, « Introduction » et Stanley Hoffman « Avant-propos : Intervention et droits de l'homme » in *Justifier la guerre? De l'humanitaire au contreterrorisme*, Sciences po, Paris, 2005, p. 15-39.

Jean Louise Cohen, « Les transformations contemporaines de la souveraineté », *Raison Publique*, Vol. 31, No 5, PUPS, 2006, <http://www.raison-publique.fr/article135.html>, 23 octobre 2009.

Politique étrangère

Claude Roosens et Joao Bento Beja, « Définition et repères » in Calude Roosens, Valérie Rosoux et Tanguy de Wilde d'Estmael (dir.) *La Politique étrangère*, Peter Lang, Bruxelles, 2004, p. 23-36.

Diane Éthier (2010), *Introduction aux relations internationales*. Chapitre 3 « La politique étrangère des États », Montréal, Presses de l'Université de Montréal (4e édition), p. 135-198.

Conflit et sécurité

Dario Battistella, *Théorie des relations internationales*, chapitre 15 « La Guerre et la Paix », Paris, Presses des Sciences Po, 2006, p. 495-529.

Kal J. Holsti, « L'État et l'état de guerre » *Études internationales*, vol. 21, n° 4, 1990, p. 705-717.

Rôle des Organisations internationales

M.-C. Smouts, « La place des organisations dans la vie internationale », dans M.-C. Smouts, *Les organisations internationales*, Paris, Armand Colin, p. 29-56.

Diane Éthier, *Introduction aux relations internationales*. Chapitre 2 « Les acteurs des relations internationales : Les organisations internationales », Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2010, 4e édition, p. 90-134.

Mondialisation et économie

Charles-Albert Michalet, *Qu'est-ce que la mondialisation?* Chap. 2 « Le triomphe de la globalisation », Paris, La Découverte, 2002, p. 95-127.

Manuel Castells, « L'économie globale : genèse, structure et dynamique », dans M. Castells, *La société en réseaux*, Paris, Fayard, 1998, p. 121-145.

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.